

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°120 – Juillet 2018

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : contact@nord-palestine.org

Edito : **L'impératif de la rupture du blocus de Gaza**

La réalité à Gaza, en ce début juillet 2018, c'est un blocus renforcé puisque les autorités d'occupation israéliennes viennent d'annoncer qu'elles ferment le seul point d'entrée pour les marchandises encore ouvert. La pêche est interdite au-delà des 3 miles. **Le blocus criminel et illégal se durcit alors que le peuple palestinien de Gaza par sa participation massive à la Grande marche du retour, ce printemps, vient de montrer une fois de plus sa mobilisation pour l'application du droit international, et notamment du droit au retour.** Et il le fait au prix d'une répression féroce puisque 137 Gazaouis ont été assassinés par les forces d'occupation tandis que des milliers d'autres étaient blessés, jusque l'invalidité.

Les dirigeants israéliens ne cachent d'ailleurs pas leur volonté d'interdire toute vie décente, jusqu'au véto mis à la reconstruction, pour le peuple palestinien à Gaza. Ils expriment la même volonté en Cisjordanie et Jérusalem, en y multipliant les crimes contre la population et le « nettoyage ethnique » tel celui qui vient d'intervenir avec le transfert forcé du village bédouin de Khan Al-Ahmar près de Jérusalem. **Un symbole de ce que l'occupation impose depuis 70 ans au peuple palestinien au prix de crimes quotidiens.**

La collaboration politique établie entre la France et Israël n'en n'est que plus intolérable.

Des signes politiques significatifs sont disponibles en ce domaine : depuis dans la toute dernière période l'inauguration commune à Paris de la saison croisée France-Israël, le 4 juin par Netanyahu et Macron jusqu'à l'abordage de la flottille de la Liberté à Paris, transformé en Tel Aviv sur Seine, par la brigade fluviale mobilisée contre celles et ceux qui veulent briser le blocus de Gaza. La Suède, qui vient de demander qu'il soit mis fin à ce blocus montre pourtant qu'un autre chemin, en Europe est possible.

Mais parmi ces signes politiques certains sont particulièrement puissants : il s'agit de la collaboration militaire permanente qui s'est établie entre la France et Israël. Celui qui est maintenant au Quai d'Orsay, et était encore à la défense, l'avait reconnu devant la représentation nationale en février 2017 : reconnaissant, outre des manœuvres aériennes communes, des manœuvres navales à venir, et **insistant sur la collaboration en matière de renseignement.** Nous apprenons maintenant que le Ministre de l'intérieur français, un des responsables de ce domaine, s'est rendu en Israël au printemps 2018. Nous apprenons aussi que des manœuvres navales communes viennent de se tenir en rade de Toulon avec la flotte israélienne. Pour la première fois depuis 55 ans. **Un pas supplémentaire est franchi.**

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit les multiples interventions de soutien au peuple palestinien durant ce début d'été, avec la volonté d'être active sur les différents dossiers et terrains d'intervention : prisonniers, jumelage Lille/Naplouse, soutien à la résistance populaire, bataille contre le nouveau tramway colonial de Jérusalem... **Mais elle précise que l'impératif est actuellement de briser le blocus de Gaza, pour des raisons humaines d'abord mais aussi des raisons politiques.** Elle milite activement ainsi pour qu'Israël soit soumis à un embargo militaire. Elle soutient activement la flottille de la Liberté. Elle renforce son engagement BDS en insistant sur la **nécessité des sanctions contre Israël.**

Jean-François Larosière

**Mercredi 16 mai à Douai:
Rassemblement
« Gaza : arrêter le bras des assassins ! »
Par AFPS Nord-Pas de Calais-groupe de Douai**

pour



lieu à

150 personnes à Douai Place d'Armes protester contre le massacre à Gaza.

Des rassemblements ont également eu Aulnoye-Aymeries, et à Calais

UN RASSEMBLEMENT POUR GAZA. Lundi, alors que l'État hébreu célébrait la coupe aux lèvres le déménagement de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, plusieurs dizaines de Palestiniens qui protestaient contre cette inauguration étaient tués par l'armée israélienne à la frontière de la bande de Gaza. Le bilan est lourd : 52 morts et plus de 2 000 blessés. À Douai, l'association France Palestine Solidarité, qui sur le papier « soutient le

peuple palestinien dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux » n'a pas tardé à réagir en lançant un appel au rassemblement populaire ce soir, entre 18 à 19 heures, place d'Armes. Le mot d'ordre : « *condamner le massacre* », et appeler à ce que les armes se taisent. Les participants présents en feront sans doute autant. Il est des événements qui convoquent le silence et rien d'autre. ■ A. DÉ.

**Samedi 26 mai à Lille :
Marée populaire
« UNIS POUR L'ÉGALITÉ, LA JUSTICE SOCIALE,
LA SOLIDARITÉ, LA PAIX »
Avec la participation de l'AFPS 59/62**

Les belles photos de notre cortège Palestine dans la "marée populaire" à Lille et les 3 vidéos sur notre facebook AFPS 59/62 donnent une idée de la centaine de personnes, dont de nombreuses jeunes femmes, qui ont défilé sous 30° (et sans boire pour toutes celles et ceux qui jeûnent) avec drapeaux, banderoles, pancartes ...

Une mobilisation remarquable et remarquée, pour crier halte au massacre à Gaza et exiger des sanctions contre Israël !



Mardi 5 juin à Lille Rassemblement et manifestation

« NON à la venue en France du criminel de guerre Netanyahu et annulation de la saison France-Israël »



Mardi 5 juin, alors que Netanyaou, 1^{er} ministre d'Israël est reçu par le Président de la République française et que s'ouvre la « Saison France-Israël », au moins 200 personnes se sont rassemblées à Lille pour s'exprimer: "Netanyahu, dégage !", "Israël assassin, Macron complice", "Boycott Israël". Dans la foule, des pancartes et des portraits de martyrs dont l'infirmière de 21 ans, Razan Hajjar, et de prisonniers dont Ahd Tamimi et Salah Hamouri (83 signatu-

res ont été recueillies pour la pétition exigeant sa libération immédiate), d'autres affiches pour la comparution du criminel de guerre Netanyahu à la Cour Pénale Internationale et l'affiche «2018, année de la Palestine ». Le tract d'appel était distribué alentour ainsi que celui sur le boycott des dattes israéliennes. La correspondante de l'AFP était présente et a interrogé des participants.

Les différentes associations ayant appelé au rassemblement prirent la parole : l'AFPS, la Communauté Palestinienne, France Insoumise, les Jeunes Communistes, la Ligue des Droits de l'Homme, le Parti Communiste, la Coordination Communiste et le Comité de Soutien à la Résistance Palestinienne. Si le thème principal en fut la réception de Netanyaou par Macron, les massacres furent évoqués ainsi que les prisonniers politiques palestiniens, plus de 7.000 dont Salah otage depuis août en Israël, ainsi que Georges Abdallah détenu depuis plus de 33 ans en France.

Les participants partirent ensuite en manifestation dans les rues piétonnes de Lille vers la Place de la République suivant les 2 banderoles AFPS (« Levée du blocus criminel de Gaza » et «Respect du droit International ») ainsi que les 4 lettres géantes de « GAZA » et en transportant un drapeau palestinien géant.



Devant la Préfecture, Marie-Elise a lu un texte écrit dans un souci de continuation des actions et d'unité des militants pro-palestiniens. L'hymne national palestinien clôtura ce rassemblement de convaincus bien décidés à poursuivre la lutte pour les droits du peuple palestinien.

Chaleureux et offensif Stand de l'AFPS 59/62 à Raismes

Ce dimanche 08 juillet 2018 l'AFPS Nord-Pas de Calais tenait un stand à la fête de « l'humain d'abord », à Raismes (à côté de Valenciennes dans le Nord). Ce stand avait pu s'installer grâce à l'aide fraternelle assurée par les militants de l'Union locale CGT de Valenciennes, avec laquelle les actions communes de soutien à la résistance du peuple palestinien sont en cours de construction localement.

Les ventes de produits palestiniens et de brochures s'établissent finalement à 140 euros de recettes. Plusieurs pétitions étaient proposées à la signature : en particulier celle concernant la complicité des banques françaises avec la colonisation israélienne, l'autre sur le **nouveau chemin de fer de Jérusalem** (voir la campagne commune : « Tramway de Jérusalem. Des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé ») dans lequel, une fois de plus. Est impliqué le groupe Alstom, qui possède une usine dans le Valenciennois.



Les échanges sur le stand furent extrêmement riches, y compris avec des contacts pour la mise en place d'actions futures de soutien au peuple palestinien, à Valenciennes, et dans l'arrondissement, en particulier avec les élus,

Furent notamment abordés :

- La question de la **collaboration militaire** avec Israël, poursuivie **par les dirigeants français**, alors que l'exigence d'un **embargo militaire** s'impose devant la répression criminelle de la Grande marche du retour. Jusqu'à l'ensemble des dispositions qui s'imposent quand Israël possède l'arme atomique, et continue d'y travailler. Les complicités françaises, européennes et celle des USA doivent prendre fin
- Les prisonniers palestiniens, pour lesquels un rassemblement est prévu à Valenciennes mercredi 11 juillet. Tel maire nous annonce que sa commune vient de décider de parrainer Salah Hamouri, et le député Fabien Roussel (PCF) nous précise qu'il vient de signer il y a quelques jours un courrier au Président de la République lui demandant de recevoir son épouse à l'Elysée

Plateforme Lille-Naplouse

Réunion du 04 juillet 2018

Lors de cette réunion au CAUE de Lille de la Plateforme Lille-Naplouse plusieurs projets de coopération avec Naplouse ont été présentés.

Ils portent surtout sur l'urbanisme et la venue de jeunes Palestiniens en formation dans notre région. Cette réunion s'est tenue en présence d'une délégation palestinienne de Naplouse.

Ce point souligne l'importance, au-delà de celle du jumelage, de la présence d'un institut français à Naplouse, point d'appui pour la connaissance de la France, de sa culture et de ses institutions de recherche et de culture. **D'où le combat engagé par l'AFPS Nord-Pas de Calais, et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, pour la sauvegarde de cet Institut Français, que le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères prétend fermer en août 2018.**

Mohamed Salem, au nom de la communauté palestinienne du Nord, a indiqué qu'il soutient les projets de jumelage et a insisté sur la nécessité de ne pas laisser l'occupant israélien les détruire, comme il le fait régulièrement. **Il a insisté sur la nécessité d'élargir le soutien à toute la population palestinienne, en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza.**

Pour leur part les représentants de l'AFPS Nord-Pas de Calais avaient rappelé leur engagement aux côtés de la résistance populaire à Burin.

Jean-François Larosière

Stop à la fermeture de l'Institut français à Naplouse

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE - 3 juillet 2018

Les autorités françaises ont annoncé la fermeture de l'Institut français de Naplouse dans le nord de la Cisjordanie occupée pour le 31 août ! Les habitants de la ville lancent une pétition pour empêcher cette fermeture.

L'institut français est un lieu connu à Naplouse, Palestine, par ses activités culturelles et l'enseignement du français depuis plus de trente ans. Une décision a été prise de le fermer à la fin du mois d'août. Nous demandons donc (des habitants de Naplouse et de villes du nord) de ne pas fermer l'Institut français.

<https://plateforme-palestine.org/Stop-a-la-fermeture-de-l-Institut-francais-a-Naplouse>

Libérez tous les prisonniers palestiniens

L'AFPS Nord-Pas de Calais poursuit son engagement pour la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens. Cet engagement figure dans chacun de ses rassemblements.

Elle prépare activement la rencontre, prévue en octobre 2018, concernant les **enfants prisonniers** prévue par le collectif des Palestiniens d'Ile de France. Elle poursuit son combat pour la libération des victimes de cette **négarion du droit que constitue la détention administrative, comme la députée palestinienne Khalida Jarrar.**

Le combat pour la libération de Salah Hamouri est hélas d'actualité : aux lendemains de l'annonce d'une prolongation de sa détention de trois mois de sa détention des courriers sont partis immédiatement en direction des parlementaires. Ceux du Douaisis interpellent le Ministre Le Drian et le Président de la République sur la nécessité de recevoir à l'Elysée Elsa Lefort, épouse de Salah.

Dans le cadre de sa volonté d'agir à Valenciennes l'AFPS Nord-Pas de Calais commence à y organiser des rassemblements/distribution de tracts. Celui prévu le mercredi 11 juillet se place dans le cadre d'une journée nationale d'action lancée en liaison, avec le **réseau national Marwan Barghouti, qui parraine le dirigeant national palestinien, condamné par l'occupant à perpétuité. Plusieurs communes régionales, font partie de ce réseau, par exemple : Douchy les Mines dans le Valenciennois.**

Ces questions furent abordées sur le stand de la fête de Raismes où l'AFPS Nord-Pas de Calais était présente.

JFL

Courrier de Dimitri HOUBRON, député du Nord, au Ministre des Affaires Etrangères 2 juillet 2018

Je me permets de vous solliciter afin d'attirer votre attention quant à la prolongation de la détention de M. Salah Hamouri - ressortissant franco-palestinien - par les autorités Israéliennes.

Cette décision semble-t-il arbitraire, prononcée par un tribunal militaire, ne fait que prolonger une situation qui me fait craindre que M. Hamouri ne puisse exercer ses droits les plus fondamentaux tels que ses droits procéduraux. Plus encore qu'il y a neuf mois, lorsque je vous avais interpellé une première fois à ce sujet, je suis particulièrement ému par cette situation car il n'est pas supportable qu'un de nos compatriotes puisse aujourd'hui être privé de ses droits, en particulier d'une procédure équitable qui lui permette d'exercer son droit à la défense.

Je gage, Monsieur le Ministre, que la diplomatie française saura être la garante inaltérable de l'application des droits de l'Homme et veillera ainsi à ce que l'un de ses ressortissants ne puisse en être privé par l'invocation du danger terroriste. Puissiez-vous ainsi rassurer la famille ainsi que les comités de soutien de M. Hamouri.

La « Flottille de la Liberté » dans le Nord-Pas de Calais « Libérez Gaza »

Composée de 4 bateaux partie de Scandinavie, avec un équipage international, une nouvelle Flottille de la Liberté tente de briser le blocus de Gaza. Ils sont de passage en France par mer et voie fluviale. **L'AFPS Nord-Pas de Calais a été conduite à s'impliquer dans la région, avec ses militant(e)s, dans la réussite du passage de deux des bateaux qui ont emprunté la voie fluviale vers Paris, Lyon et Marseille.**

Le « Phalestine » et le « Mairead » avec leurs équipages ont été accompagnés dans leur périple en Belgique et sur l'Escaut, puis le Canal du Nord, par le soutien de la Communauté palestinienne du Nord, du MRAP de Lille, et des militant(e)s et responsables AFPS 59/62 sur Lille, Valenciennes et Cambrai.

Vous trouverez ici le récit et l'analyse politique de ce qui s'est passé à **Paris, transformé en Tel Aviv sur Seine**, avec agression de la brigade fluviale contre la flottille le 19 juin dernier.

Concernant le Nord-Pas de Calais la mobilisation de soutien à la flottille s'est poursuivie par un rassemblement/distribution de tracts, dans le centre de Valenciennes, le vendredi 22 juin.

La flottille qui a reçu un accueil chaleureux à Lyon et Marseille a l'intention avec ses quatre bateaux de se diriger vers Naples et la Sicile. Elle poursuit la mobilisation contre le blocus de Gaza illégal et criminel de la part d'Israël au moment où la population de Gaza, avec la **Grande marche du retour**, réaffirme les droits nationaux du peuple palestinien.

Jean-François Larosière

Flottille de la Liberté en France

Au moment des massacres à Gaza, les autorités françaises sont passés d'un appel à « la responsabilité de tous » à la dénonciation « d'un crime odieux » par E. Macron. On attendait donc ensuite des actes en accord avec ces propos.



Aussi, avons-nous été scandalisé.e.s de voir le Président de la République recevoir Benjamin Netanyahu et inaugurer la saison croisée France-Israël le 5 juin dernier, avec des propos de complicité et de familiarité proches de l'indécence. Au lieu de condamner les auteurs de crimes de guerre, c'est l'action pacifique des citoyens à travers le boycott qui a été dénoncée.

Mais nous n'avions pas encore vu le pire : ce dimanche 17 juin, la police fluviale française a empêché les deux bateaux de la flottille de la Liberté pour Gaza d'accoster au pied de l'Institut du monde arabe où les attendaient Jack Lang, Leila Shahid, Esther ben Bassa et l'ambassadeur de Palestine en France et 300 personnes venues apporter leur soutien à cette action non-violente. Au delà du mépris affiché pour ces quatre personnalités, comment ne pas comparer ces embarcations de la police fluviale à celles de l'armée israélienne qui empêche les différentes flottilles d'accéder à Gaza !

Au lieu de soutenir des militants pacifiques qui dénoncent le blocus illégal de Gaza, et appellent au respect du Droit International, on leur envoie la police fluviale.



Deux bateaux font route vers Gaza par voie de mer. L'un d'eux a fait escale à La Rochelle le 13 juin dernier : El Awda à la Rochelle.

Le bureau national, et la campagne française pour la flottille, ont écrit au président de la république.

Agenda

<p>Judi 2 aout : Rencontre avec Mohamed Shehada de Rafah et Zakaria Shehab de l'université de Gaza Organisé par Amitiés Tourcoing-Rafah</p>
<p>Judi 30 aout à 18h à la MRES de Lille : CA de l'AFPS 59/62</p>
<p>Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre à Lille : Braderie avec stand AFPS 59/62</p>
<p>Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre : Fête de l'Humanité au parc Georges Valbon à La Courneuve</p>
<p>Vendredi 21 septembre à 17h30, Bourse du Travail, Boulevard de l'Usine à Lille : Ciné-débat autour du film « Amal » avec Stéphane Valentin le réalisateur</p>
<p>Samedi 13 octobre de 9h à 18h30 à la Maison du Maroc de la Cité Universitaire (1 Boulevard Jourdan) à Paris-14 :</p> <p style="text-align: center;">4ème Journée Palestino-Française Médico-Chirurgicale Organisé par Palmed-France</p>

BULLETIN D'ADHESION 2018

Les Palestiniens ont besoin de nous, l'AFPS à besoin de vous :
Adhérez !

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : I ___ I ___ I ___ I ___ I ___ I Tél. mobile : I ___ I ___ I ___ I ___ I ___ I

E-mail : @

Profession : Année de naissance :

Cette grille n'est qu'indicative, adhérez et cotisez selon vos moyens

Depuis plusieurs années, l'AFPS a adopté un système de cotisation permettant à chaque adhérent de contribuer suivant ses moyens.

La grille ci-contre établit la contribution annuelle suivant le revenu mensuel. Il appartient à chacune et à chacun de déterminer librement et en toute responsabilité son niveau de cotisation sur cette base.

Avec la cotisation, le journal interne trimestriel de l'AFPS Palestine Solidarité (PalSol) vous est proposé pour un prix annuel de 5 €. Vous recevrez également, si vous nous avez indiqué votre adresse e-mail, la lettre électronique d'informations hebdomadaire de l'AFPS.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle	
		Avec Palsol	Sans Palsol
1	Moins de 500 € / mois	10 €	5 €
2	de 500 à 1000 € / mois	25 €	20 €
3	de 1000 à 1500 € / mois	40 €	35 €
4	de 1500 à 2000 € / mois	55 €	50 €
5	de 2000 à 2500 € / mois	70 €	65 €
6	de 2500 à 3000 € / mois	85 €	80 €
7	de 3000 à 3500 € / mois	100 €	95 €
8	Supérieurs à 3500 € / mois	120 €	115 €

Je cotise dans la tranche n° soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)

Je verse la somme totale de€

Signature

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel

Association France Palestine Solidarité Nord - Pas-de-Calais- MRES - 23, rue Gosselet -59000 Lille